

Communiqué de presse

EMBARGO LUNDI 22 JUIN 23H00

Graves lacunes dans le contrôle des métaux précieux

Berne, le 22 juin 2020 –Le rapport du Contrôle fédéral des finances (CDF) publié ce lundi met une nouvelle fois en lumière «les lacunes du dispositif actuel de surveillance» des métaux précieux en Suisse. Principale plaque tournante mondiale de l'or, la Suisse doit prendre ses responsabilités et lutter contre le commerce de métaux précieux produits en violation des droits humains, réclame une coalition d'organisations.

L'audit mené en 2019 par le CDF sur l'efficacité du contrôle des métaux précieux met le doigt sur plusieurs critiques formulées de longue date par de nombreuses organisations de la société civile. Il souligne le cadre législatif insuffisant visant à réguler les pratiques des raffineries et remet en cause l'autorégulation du secteur. Le rapport dénonce les moyens limités et les problèmes d'indépendance du Bureau central du contrôle des métaux précieux. Les experts ont également constaté des lacunes dans les contrôles effectués aux frontières par les bureaux de l'administration fédérale des douanes (AFD) qui ne vérifient pas l'or destiné aux raffineries installées en Suisse.

Autre point problématique soulevé par l'audit : « l'absence de critères clairs et le caractère très limité des moyens de sanctions » du dispositif de surveillance. Rappelons ici que les entreprises qui ne respectent pas la réglementation s'exposent à des amendes d'un montant maximal de 2000 francs, soit une somme dérisoire.

L'audit relève le manque de transparence dans les statistiques sur les importations d'or. Une année et demie après la publication du rapport du Conseil fédéral sur l'or, force est de constater que les recommandations visant à améliorer la traçabilité de l'or sont restées lettre morte. Une lenteur inexplicable au regard des risques liés à ce commerce comme le travail des enfants, les violations des droits humains, le financement de conflits ou le blanchiment d'argent.

Les organisations signataires de ce communiqué, à savoir SWISSAID, Public Eye, Action de Carême, Société pour les peuples menacés et le groupe de travail Suisse-Colombie (ask !), réclament que la loi sur le contrôle des métaux précieux intègre les directives de l'OCDE qui imposent aux acteurs du secteur de publier le nom de leurs fournisseurs situés dans les zones à risques. Comme le mentionne à juste titre le CDF, la loi sur le blanchiment d'argent doit également être modifiée pour intégrer les transactions situées en amont de la chaîne d'approvisionnement. Si le renforcement des inspections du Bureau central est un pas dans la bonne direction, cela ne suffira pas à mettre un terme aux approvisionnements problématiques des raffineries situées en Suisse. Un devoir de diligence en matière de droits humains doit leur être imposé, comme le demande l'Initiative pour des multinationales responsables.

SWISSAID

Lorystrasse 6a. 3008 Berne, Téléphone central 031 350 53 53

Pour plus de renseignements :

Marc Ummel, SWISSAID, responsable des matières premières, m.ummel@swissaid.ch, 079/694 49 21.

Factbox :

Quatre des neuf plus grandes raffineries d'or au monde se trouvent en Suisse

La Suisse est le premier importateur d'or au monde

La Suisse importe chaque année entre 2200 et 3000 tonnes d'or pour une valeur comprise entre 60 et 100 milliards de francs suisses

SWISSAID 


ACTION DE CARÊME

ask!
arbeitsgruppe schweiz-kolumbien

Public Eye

**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**

SWISSAID

Lorystrasse 6a. 3008 Berne, Téléphone central 031 350 53 53